

## Proportion de femmes aux comités exécutifs, selon l'instance

Bureau de la FTQ	18%
Grands syndicats	17%
Sections locales composées	31%
Conseils régionaux	26%
Sections locales uniques (syndicats locaux)	48%

### TABLEAU 2 Représentation des femmes aux grandes instances

Conseils généraux FTQ	17%
Congrès FTQ	27%
Congrès/assemblées des syndicats	25%
Congrès/assemblées des sections locales composées	35%
Congrès/assemblées des conseils régionaux	18%
Congrès/assemblées des syndicats locaux	29%

## Déconcerter le plafond et les murs de verre...

Le rapport a été chaleureusement accueilli par l'ensemble des délégués. Plusieurs militantes ont tenu à souligner les difficultés rencontrées pour la collecte des données et la persévérance du Service de la condition féminine de la FTQ pour obtenir l'information. Tout en reconnaissant les efforts collectifs toujours à consentir et les obstacles à lever pour atteindre l'égalité, elles se disent encouragées par ces résultats et motivées à trouver des solutions et à poursuivre leur implication syndicale.

Les femmes à la FTQ – et chez l'ensemble des affiliés – ont encore de grands défis à relever pour concrétiser l'égalité dans nos rangs, entre autres dans les instances décisionnelles, les activités de formation comme SST ou les régimes de retraite, et même l'accès aux postes de conseillères syndicales, tous des bastions toujours très majoritairement masculins.

35 % de son effectif total (545, 000 membres). C'est une augmentation de 17% depuis 1989.

Malgré cette hausse encourageante, les femmes demeurent tout de même sous-représentées dans l'ensemble des comités exécutifs, toutes instances confondues, à la seule exception des sections locales uniques (ou syndicats locaux), où elles frôlent la parité avec les hommes. Elles continuent d'avoir encore d'avoir encore beaucoup de rattrapage à faire quant à leur participation aux congrès (FTQ et affiliés), conseils généraux de la FTQ et assemblées syndicales.

Par ailleurs, signalons de belles avancées du côté de la participation féminine dans l'ensemble des autres comités, surtout dans les sections locales composées et les syndicats locaux.

Les nouvelles sont également stimulantes du côté de la formation syndicale. Un peu partout, la participation des femmes à l'ensemble des cours est très proche de leur proportion dans l'effectif global de la FTQ (32% contre 35%). De plus, la proportion des femmes formatrices équivaut à leur taux dans l'effectif global FTQ (35%). Des nuances s'imposent toutefois, des écarts persistant selon le type de formation reçue. Ainsi, les femmes participent plus fortement aux cours se rapportant directement à des droits qu'elles ont revendiqués (p.e. droits parentaux, équité salariale, etc.). A contrario, leur nombre est plus marginal dans les cours davantage « traditionnels » comme la santé et sécurité ou la négociation collective.

1. FTQ, Rapport d'impact mixte sur le portrait des femmes à la FTQ, document de référence, décembre 2010, 16 p.

2. La présente a été préparée par M. André-Poirier, de Écho Sondage.

3. Le dernier portrait des femmes à la FTQ date de 1989.

## La suite des choses

En adoptant à l'unanimité le rapport, le congrès en a également endossé les recommandations ( voir l'encadré ci-dessous).

Le comité mixte<sup>4</sup> chargé de faire le portrait des femmes reprendra donc ses travaux dans les prochaines semaines pour s'atteler cette fois-ci au volet qualitatif. Il procédera à d'autres consultations –

notamment lors de la rencontre biennale des femmes en 2011 – pour faire la lumière sur les obstacles que les femmes rencontrent dans nos rangs et pour identifier les remèdes. Le Service de la condition féminine agit en soutien au comité mixte, avec la précieuse collaboration du Service de la recherche de la FTQ, qui a rédigé le premier rapport.

4. Composé de trois membres du Bureau de la FTQ, trois membres du CCF-FTQ, présidé par le secrétaire général et soutenu au niveau technique par le Service de la condition féminine, avec la collaboration du Service de la recherche.